

# CONFERENCE DU JEUNE BARREAU DE BRUXELLES

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

## PROCURATION

Le soussigné, (la soussignée) .....  
.....demeurant à .....  
..... en sa qualité  
de membre de l'ASBL LA CONFERENCE DU JEUNE BARREAU ayant son siège social au Palais de  
justice sis à 1000 Bruxelles, place Poelaert ;

nomme et désigne comme fondé de pouvoir spécial (nom, prénom et domicile)

.....  
.....  
à qui il confère, par la présente, tous pouvoirs pour le / la représenter à l'assemblée générale  
annuelle de l'association précitée qui aura lieu au siège de l'association le 24 juin 2022 à 15 heures  
pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport du secrétaire de la commission administrative ;
  - rapport du trésorier de la commission administrative ;
  - élection de la commission administrative pour l'année 2022-2023 :
- a) élection d'un président, d'un vice-président et d'un directeur en remplacement de Mes Céline Wiard, Nicolas Gillet et Sarah Ben Messaoud, sortants et non rééligibles ;
  - b) élection de l'orateur de rentrée pour l'année judiciaire 2023-2024;
  - c) élection de trois membres de la commission administrative en remplacement de Mes Quentin Vandermissen, Sophia Azzoug et Thomas Metzger, sortants et non rééligibles et de deux membres de la commission administrative supplémentaire ;

Pour :

- prendre part à toutes les délibérations\*
- prendre part au vote sur tous les objets mis à l'ordre du jour\*
- approuver ou non et signer tous actes, procès-verbaux et autres documents\*

La présente procuration vaut également pour toute autre assemblée générale qui serait convoquée  
avec le même ordre du jour.

Fait à ..... le .....  
(signature)

\* biffer la / les mentions inutiles